



CONFERENCE DE PRESSE INTERSYNDICALE FONCTION PUBLIQUE DU 24 SEPTEMBRE 2026 « GREVE ET MANIFESTATIONS DU 29 SEPTEMBRE 2026 »

Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, permettez-nous, les 8 organisations syndicales représentatives des agent.es publics, de vous remercier d'avoir répondu favorablement à notre invitation.

Quelques mots pour introduire notre conférence de presse et laisser le plus de place possible à la discussion et répondre à vos questions.

Comme vous le savez nos organisations syndicales n'ont eu de cesse d'interpeller le Premier ministre, Sébastien Lecornu, et le ministre de l'Action et des comptes publics, Monsieur David Amiel, sur la situation salariale des agent.es publics, fonctionnaires et contractuel.les.

Lors du « rendez-vous » salarial du 8 juillet dernier, David Amiel, avait déjà annoncé la couleur : le gouvernement refuse toute revalorisation du point d'indice et donc toute mesure d'augmentation générale des salaires dans la Fonction publique.

Les quelques mesures annoncées alors étaient loin d'être suffisantes et l'ensemble des organisations syndicales avait donc quitté la réunion ! Quand 862 000 agents perçoivent un traitement indiciaire inférieur au SMIC, il n'est pas possible d'en rester à de simples mesures techniques comme l'amélioration des règles de classement ou l'extension des taux de promotions qui ne concernent que 57 000 agent.e.s dans le seul versant de l'Etat et laissent de côté les agent.e.s des deux autres versants. Il n'est plus acceptable d'annoncer uniquement des travaux prospectifs sur l'injection de points d'indice pour les agent.es en bas de grille quand les agents attendent des mesures rapides et concrètes !

Nos organisations syndicales rappellent donc leurs revendications et attendent que des réponses soient apportées aux exigences suivantes :

- Des mesures salariales générales et notamment une revalorisation significative de la valeur du point d'indice,
- L'indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation,
- Des mesures de revalorisation des grilles indiciaires et la refonte de ces dernières permettant, dans chaque catégorie, une véritable progression de carrière et la sortie des débuts de carrière au niveau du Smic de même que la revalorisation des filières à prédominance féminine,
- Le rétablissement du versement de la garantie individuelle du pouvoir d'achat,
- Le maintien à 100 % des rémunérations versées aux agent.es qui sont en congé maladie ordinaire et l'abrogation du jour de carence,
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,
- Des moyens budgétaires à la hauteur des besoins et des missions des services publics ;
- Une fonction publique en capacité d'assurer partout l'égalité d'accès aux services publics et la continuité de ses missions d'intérêt général, notamment face aux conséquences du dérèglement climatique.

Autant de revendications qui doivent trouver une traduction budgétaire dès les projets de lois de finances 2027 et loi de financement de la sécurité sociale 2027.

Or le premier ministre a dévoilé la semaine dernière les premiers contours de son budget. Il confirme une nouvelle fois le gel du point d'indice à la veille de la mobilisation Fonction publique du 29 septembre ce qui résonne comme une véritable provocation. Et il annonce 54 milliards de coupes budgétaires !

Pour les agent.es publics, ce ne sont pas des chiffres abstraits : ce sont des rattrapages de perte de pouvoir d'achat qui n'auront pas lieu. Or les agent.es publics ont perdu **plus de 6%** de pouvoir d'achat depuis la dernière revalorisation du point d'indice en juillet 2023 et plus de 15% depuis 10 ans !

Avec l'accroissement de l'inflation du aux produits pétroliers et au coût de l'alimentation, la situation des agent.es publics continuera de s'aggraver. Combien d'agents publics de plus auront leur traitement indiciaire inférieur au SMIC lors de la prochaine revalorisation de celui-ci ?

Or la fonction publique peine aujourd'hui à recruter: sur les trente dernières années, le nombre global de candidat.es inscrit.es aux concours de la fonction publique a été divisé par quatre et 11% des postes mis au concours ne trouvent pas preneurs ! Dans les 10 prochaines années, près de 2 millions d'agents publics devraient partir à la retraite. Le maintien des services publics est menacé ! Voilà les problèmes auquel le gouvernement devrait s'atteler.

Pour les agents publics, ces coupes budgétaires ce sont aussi des moyens en moins qui, dès demain, vont empêcher nos services de fonctionner et qui vont lourdement peser sur la qualité du service public et les conditions de travail des personnels. Ce sont des services de l'État débordés, des classes qui ferment. Ce sont des services d'incendie et de secours à bout de souffle. Ce sont des délais d'attente allongés aux urgences, un moins bon entretien des routes... C'est une capacité d'action réduite des services publics lors des catastrophes. Et à chaque fois des vies humaines mises en danger.

L'austérité budgétaire ne peut répondre aux exigences salariales des agent.es et au déficit d'attractivité de la fonction publique. Elle ne permet pas non plus de répondre au financement conséquent des investissements publics et des politiques publiques dont notre société a besoin. L'enchaînement de catastrophes climatiques que notre pays a traversé cet été a montré une fois de plus à quel point les services publics étaient nécessaires mais aussi combien il fallait investir dans leur développement pour faire face à ces situations qui ne sont plus des crises mais des événements réguliers et accélérer la transition écologique.

Il y a urgence à travailler à l'élaboration de lois de finances construites sur d'autres bases.

Permettez-nous de conclure ces propos introductifs en insistant sur l'urgence de faire d'autres choix pour les services publics, la fonction publique, les agent.es publics.

Permettez-nous de souligner que ce sont toutes les organisations syndicales représentatives des personnels de la Fonction publique, CGT, FO, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC, FAFP qui appellent à la grève et aux manifestations le mardi 29 septembre prochain.

C'est avec les agent.es publics, fonctionnaires et contractuel.les, que nous entendons obtenir des réponses à nos revendications.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire et il y a urgence à bien faire. Le ministre a inscrit à l'ordre du jour de l'agenda social un nouveau « rendez-vous » salarial à la date du 1^{er} octobre. Nous serons au lendemain d'une grande journée de mobilisation et il faudra bien que celui-ci réponde aux exigences des agent.es.